



Communiqué de presse

Lundi 16 février 2004

La prévention des déchets : de la priorité du ministère à la réalisation sur le terrain

La fédération France Nature Environnement se félicite du lancement d'un plan national pour la prévention des déchets par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD). Le MEDD a le mérite d'avoir créé ce plan, fixant de grands axes qui permettront la mise en place d'une politique concrète de réduction des déchets.

Outre l'éco-conception et le développement des éco-labels, parmi les actions annoncées, celles en faveur de la réduction des sacs de caisse et l'opération « stop pub » sont emblématiques pour nous, en tant qu'initiateurs d'un changement du comportement des citoyens face à la prévention des déchets. Si la politique de prévention se limite à réduire les sacs de caisse et la publicité non adressée, elle sera à l'évidence insuffisante. Si ces actions symboliques sont utilisées comme des entrées pour globaliser et développer la prise de conscience et les alternatives, une réelle dynamique peut voir le jour en France.

L'ambition de parvenir à une stabilisation du volume de déchets doit passer par des politiques publiques d'incitation visant en particulier à réduire les conditionnements industriels et à encourager la commercialisation de « produits-recharges ».

Concernant les ordures ménagères, cet objectif doit enfin mobiliser les collectivités territoriales afin qu'elles parviennent à mettre en oeuvre un dispositif mixte entre taxe et redevance permettant de taxer la collecte des déchets auprès des ménages de façon proportionnelle aux volumes produits et donc, d'en finir avec l'injustice fiscale qui veut qu'aujourd'hui, un foyer fiscal d'une personne paye autant qu'un foyer de sept personnes.

Plus globalement, ce plan insiste sur l'importance de la sensibilisation de la population.

FNE, qui insiste depuis de nombreuses années sur l'importance de l'implication des citoyens, souhaite accompagner le MEDD dans la réalisation et la diffusion d'outils « grand public », avec notre réseau d'associations pour que ceci devienne une réalité et continuera à s'impliquer dans les actions « réduction des sacs de caisse » et « stop pub ».

FNE demande que soient clairement annoncés des objectifs de prévention et donc, bien évidemment, les moyens engagés pour les atteindre notamment des moyens financiers pour soutenir les initiatives locales et nationales.

Pour atteindre la stabilisation des déchets d'ici 2008, (ce qui est un objectif trop peu ambitieux), nous avons besoin d'objectifs précis et détaillés dans les plans départementaux de gestion des déchets municipaux mais aussi concernant la réduction des déchets des industriels, des divers acteurs économiques, le développement du compostage domestique tant en habitat individuel que collectif, le développement du réemploi, la réduction du nombre de sacs en plastique...

Après le tri sélectif, devenu maintenant un réflexe partagé, agissons ensemble pour que les gestes de prévention des déchets deviennent systématiques dans nos vies de tous les jours.

Contact presse // Liliane Elsen // 01 69 27 41 14